

1er panel: Les crises de l'Union depuis sa création (1989-2008)

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Reproduction et diffusion autorisées à des fins non commerciales avec mention de la source. Le CVCE apprécierait toutefois d'en être informé.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/1er_panel_les_crisis_de_l_union_depuis_sa_creation_1989_2008-fr-252ac78a-9272-4d48-8933-bd6ac15fe27f.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Les origines de la crise actuelle, déclenchée par le rejet du traité de Lisbonne par les Irlandais lors du référendum de juin 2008, remontent au début des années 1990. L'occasion historique de réunifier le continent européen et la volonté d'approfondir la construction européenne ont engendré une série de défis auxquels les États membres tentent toujours de répondre. La conclusion de nouveaux traités, de Maastricht à Lisbonne, devait notamment permettre de créer l'Union puis de la préparer à fonctionner dans un cadre élargi, à ce jour à vingt-sept États membres. L'échec de la Constitution européenne et le rejet du traité de Lisbonne en Irlande font écho aux difficultés rencontrées lors de la ratification des traités de Maastricht et de Nice. L'élargissement de l'Union a également suscité des interrogations sur ses frontières et sa capacité à se doter d'une politique étrangère et de sécurité commune pour faire face aux crises extérieures (Balkans, Irak, Géorgie). De plus, le fonctionnement de l'Union a fait montre de tensions interinstitutionnelles et laisse planer un doute sur l'adéquation de son mode de financement. Enfin, les échecs réguliers des référendums dans différents pays d'Europe rappellent que l'Union connaît un problème de légitimité démocratique, se traduisant par un éloignement entre les institutions européennes et les peuples.